

## ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

du 13 octobre 2015 -  
Compte rendu -

L'Association "Les Courts Sillons - AMAP de Coubron " a tenu une Assemblée Générale Extraordinaire le mardi 13 octobre 2015 à Coubron, 137 rue Jean Jaurès, maison Dacheville, salle "du Parc".

### PERSONNES CONVOQUEES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Tous les Adhérents inscrits à ce jour.

#### Personnes présentes ou représentées:

##### Membres du Bureau :

Thérèse LAVEAU, Isabelle LE GUYADER (absente excusée), Sylvie LHERMITTE, Francis LAVEAU, Emilie LASSERRE, Blandine CHESNEL, Gérard DESROCHES, Annie DUFOUR.

##### Mesdames et Messieurs :

Séverine ALMEIDA, Catherine AMATO, Uranie ASTORGA, Virginie AUBIN, Stéphanie et Joël AZOUGARH-MINIOT, Denise AZOUGARH-HAMID, Françoise et Guy BELLANGER, Julie BENNOUF, Christelle BONNETON, Jeanne et Christian BOUILLIN-COUPRIE, Géraldine BOUTIN, Caroline et Alain BRUN-BEAUJARD, Kerstin BRUNEL, Sandra BUDIN-CORREIA, Julien CATOIRE, Soraya et Anthony CHABOT-LAMARI, Sylvie et Fatima CHATELAIN-ZAGHARI, Carole et Jean-Michel CUCINIELLO, Irène DESFORGES, Adeline et Damien DEVILLIERS-PAQUET, Aurélie DHOMMEE, Corinne DODEMONT, Pascale et Christian FERRE, Maryvonne et Jean Pierre FOURAGE, Sylvie et Albert FREULON, Sylvie GARCIA-CANELO, Emilie et Sébastien GASPARD, Angélique et Paul GUEGUEN, Catherine HARTE MOISELET, Natalia et Eric JEANNET, Céline et Jean-Louis JOSEPHINE-KONIGSBAUER, Edmond KINDT, Fabrice KIRNISKY, Lydia LAFFON, Véronique et Benoit LAURENT, Christiane LAVRADOR, Sandra LEGER, Carole LENOIR, Audrey et David LERIDON-NOUVEL, Sylvie LIMPALAER, Bérengère MAJOR-BEAUJARD, Sandrine et Thierry MARLIER, Virginie MARTIN, Hélène et Sinisa MATHES-KARGANOVIC, Marie-Jeanne et Jean-Pierre MERLE-BERNARD, Jocelyne/Jérémy MEYER, Sabine et Sylvain MILLA TAYOU, Joëlle et André OFFNER, Myriam et Christian OUTTIER, Geneviève et Thierry PAQUET, Sylvie et Isabelle PENCHAUD-LECOQ, Laëticia et Olivier ROBIN-OLIVEIRA, Marie RONGERE, Laurence et Patrick SAINT-LOUIS, Karine et Alain SAVIGNY, Zouina et Olivier SAYAD D'HENRY, Laurence SEBASTIEN-DIAZ, Huguette SERUSIER, Monique et Claude SPINAZZE, Sylviane THULY, Agnès et Claude URIEN, Sandrine et Jean VEGUER-BOHAIN, Jacqueline et Gérard VEGUER, Isabelle VILLARD, Patricia WILHEM.

71 Adhérents étaient présents ou représentés, sur les 104 que l'AMAP compte à ce jour.

L'Assemblée Générale Extraordinaire peut se dérouler valablement, le quorum de 50 % requis étant dépassé.  
La séance est ouverte à 20 h 20.

### **ORDRE DU JOUR**

Modification de l'article 11 des statuts "**Bureau**"

Les statuts actuels ne prévoient pas de limitation au nombre de Membres constituant le **Bureau**.

Il peut donc théoriquement s'en suivre un bureau pléthorique avec pour conséquence une lourdeur de fonctionnement préjudiciable à son bon fonctionnement.

Il a donc été proposé de compléter (illustré en bleu) la première phrase de cet article 11 selon :

*"L'Association est administrée par un Bureau composé de 8 (huit) Membres au maximum, élus en Assemblée Générale Ordinaire pour un an, sur base de critères analogues à ceux définis en article 5 pour les "nouveaux Membres".*

La mise aux votes recueille 6 voix contre, 6 abstentions et (par différence) 59 voix pour.

L'amendement proposé de l'article 11 des statuts est donc adoptée à la majorité. Sa prise d'effet est immédiate.

Le texte des statuts sera modifié en conséquence.

La séance est close à 20 h 30.

Lu, approuvé et signé par les Membres du Bureau